

**PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION SUITE à l'ÉLECTION du
NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR du CD17**

**Samedi 17 octobre 2020
Club-House du SAR de Rochefort**

Excusés : ARMENGOL Michel (Oléron), CANKOVIC Audrey (Virson), DELANNOY-GADOULEAU Benjamin (Surgères), ROUX Vivian (Royan)

Ordre du jour :

- I. Élection des membres du bureau**
- II. Élection des responsables des commissions**
- III. Premiers objectifs du CD17**
- IV. Informations diverses**
- V. Propositions diverses**

La présidente Valérie Gaborit ouvre la séance à 16h30.

Suite à l'AG, les 21 clubs du département ont choisi leurs nouveaux représentants siégeant au CA du CD17. 13 archers ont été élus.

I. Élection des membres du bureau

Les nouveaux membres du Conseil d'Administration du CD17 se sont aussitôt réunis pour élire leurs différents représentants :

- ▶ **Valérie GABORIT (Surgères) comme Présidente du CD17**
Pas de candidat pour la vice-présidence
- ▶ **Sylvain GUILLIN (Saintes) comme Secrétaire Général du CD17**
Xavier CORRAND (Royan) comme Secrétaire Adjoint
- ▶ **Donatien MARTINEAU (Rochefort) comme Trésorier Général du CD 17**
Rénald SAMY (Virson) s'est proposé mais il faut affiner les domaines d'intervention entre le trésorier et son adjoint.

II. Élection des responsables des commissions

Après l'accueil de quatre nouveaux membres par la Présidente, s'en est suivi la désignation des responsables des différentes commissions.

- ▶ COMMISSION SPORTIVE : **Responsable: Jérôme PITOR**, Jean-Michel PINATTON
PARCOURS : **Responsable: Stéphane GANDOUIN** avec l'aide de Benjamin DELANNOY-GADOULEAU
RÉCOMPENSES : **Responsable: Stéphane GANDOUIN** avec l'aide de Benjamin DELANNOY-GADOULEAU
- ▶ COMMISSION CALENDRIER : **Responsable:** Vivian ROUX
- ▶ COMMISSION ARBITRES : **Responsable:** Michel ARMENGOL
- ▶ COMMISSION HANDISPORT : **Responsable:** Michel ARMENGOL
- ▶ COMMISSION SPORT ADAPTÉ : **Responsable:** Chantal LE FLOC'H
- ▶ COMMISSION SPORT SANTÉ : **Responsable:** Audrey CANKOVIC
- ▶ COMMISSION INFORMATIQUE et SITE INTERNET : **Responsable:** Donatien MARTINEAU
- ▶ COMMISSION COMMUNICATION et MÉDIAS : **Responsable :** Xavier CORRAND
- ▶ COMMISSION LABELS : **Responsable:** Rénaud SAMY
- ▶ MATÉRIEL CD17 : **Responsable :** Donatien MARTINEAU, Chantal LE FLOC'H
Le local du matériel du CD 17 est situé à Rochefort.
Ce matériel est prêté aux clubs après qu'ils aient signé la convention. La liste du matériel mis à disposition et la convention sont visibles sur le site du CD17.

Dès les élus choisis, le bureau s'est mis au travail.

III. Premiers objectifs du CD17

La Présidente a commencé par rappeler que **le CD17 et ses membres sont élus et qu'ainsi ils doivent accompagner tous les publics, tous les archers, tous les clubs, et ce, dans toutes les disciplines.** Que nous avons été élus pour appliquer, dans la mesure du possible, la politique de développement de la FFTA et que pour se faire, Roland Riou, agent du développement sportif est salarié nous aide à mener à bien cette mission.

Après cette introduction, la Présidente souhaite tout d'abord que des clubs du département puissent **organiser le Trophée des Mixtes** (FFTA), très répandus dans de nombreux départements mais faisant bien défaut en Charente-Maritime. Chantal LE FLOC'H se propose dans un premier temps de compiler les informations et de se pencher sur le règlement de ces

tournois. Si pour la saison 2020/2021, il semble difficile de les mettre en place, la Présidente demande une mise en œuvre pour l'année suivante.

L'organisation et le développement de ces tournois pourraient être sous l'égide de la COMMISSION SPORTIVE et donc du CD17, ce qui permettrait aux clubs ne disposant pas d'arbitre de postuler à l'organisation de ces tournois.

Le deuxième objectif souhaité par la Présidente pourrait se faire dès cette année. Il s'agit de **développer les Rencontres Poussins - benjamins 1** qui ont l'avantage de ne pas avoir besoin d'un arbitre au club organisateur. Les membres du bureau soulignent que ces rencontres permettent aux jeunes archers d'avoir une première expérience, sociale et ludique, de la compétition.

La Présidente fait aussi savoir qu'il y a **un manque d'arbitres et d'entraîneurs** dans le département. Il faudrait que les entraîneurs et les encadrants de club en parlent davantage aux archers pour attirer des candidatures. Sans arbitre, un club ne peut en effet pas organiser de concours ; finalité au cœur de tous les clubs pour apporter un soutien financier dont ils ont tant besoin. Chantal LE FLOC'H souligne que la formation arbitre est accessible seulement à partir de 14 ans, ce qui semble être un âge un peu élevé alors même que de nombreux jeunes de 11 à 13 ans seraient intéressés par cette formation. Un effort doit être fait *via* la commission arbitre pour attirer de nouvelles candidatures.

La Présidente souligne aussi qu'un nouveau formateur arbitre vient d'être nommé. Il s'agit de Anthony HILLAIRET (Aulnay), seul arbitre de la Charente-Maritime à évoluer au niveau international.

IV. Informations diverses

Une proposition d'un développement du **Tir Campagne** en Charente-Maritime a été évoquée et Stéphane GANDOUIN (Responsable parcours) se propose de mener ce projet à bien.

Pour information, Gilles LAVILLENIE (Vice-président de St Sauvant) a proposé à la Présidente de mettre en place **un stage d'une journée** avec à sa tête un international reconnu. La Présidente juge la proposition très intéressante et la soutient. Elle souligne aussi l'engagement du club de St Sauvant pour le développement du Tir Nature. Le club devra finaliser son projet et proposer des dates et un nombre d'archers stagiaires suffisant en adéquation.

Concernant le **tir à l'arc FFSA**, dont Chantal LE FLOC'H est la référente, il s'avère que les adhésions sont fortement en baisse. Chantal explique cette situation par les mesures Covid-19 qui ne sont pas adaptées aux archers avec un handicap mental. Il en découle que les archers FFSA n'ayant pas leur propre matériel se voient tout simplement et lentement découragés par la pratique. Autre point souligné par Chantal, qui s'inquiète du devenir du tir à l'arc FFSA, la séparation des fédérations FFSA/FFH. En effet, la Fédération Française Handisport se voit rattachée à la FFTA, ce qui n'est pas le cas de la FFSA. Cette situation va diluer les moyens octroyés à ces deux fédérations. A terme, la FFSA risque d'être la grande perdante.

Un point sur **les missions du DEJEPS, Roland RIOU**, a aussi été fait. En tant qu'agent de développement et salarié du CD17, Roland RIOU intervient aussi bien dans les écoles que dans toutes les structures institutionnelles qui le demandent (écoles, EPHAD, entreprises par exemple). Il s'occupe aussi du groupe départemental jeunes où le niveau semble augmenter d'année en année si l'on en juge par les 5 archers (1 de plus cette année) du CD17 sélectionnés cette année

en groupe Élite (régional) sur les 11 places disponibles pour Nouvelle-Aquitaine Nord. Parmi le groupe départemental, Roland annonce que 4 ont potentiellement le niveau pour les championnats nationaux. Il note aussi l'arrivée de deux nouvelles jeunes recrues venant de Rochefort et de Saintes qui se sont bien intégrées. L'objectif de Roland avec ce groupe est d'accompagner les archers à performer et ce afin d'être repérés pour rejoindre le groupe régional.

Le Trésorier souligne qu'une partie des subventions reçues permet d'acheter régulièrement du nouveau matériel justement pour ce groupe (branches, tapis, élastrainers, etc.).

De même l'organisation des stages départementaux, qui se fait de concert avec Jérôme PITOR permet d'approfondir leur technique et savoir-faire et permet surtout de proposer à 8 autres jeunes archers d'autres clubs de participer. Au final, 16 archers (8 du groupe + 8 extérieur) participent à ces stages annuels.

Pour le stage en question, les lieux choisis ne dépendent pas directement du CD17 mais font partis d'une liste mise en ligne par la DDCS17. Ils doivent répondre à de nombreux critères d'accueil et de sécurité. Roland pense qu'il a peut-être repéré une nouvelle localité parmi cette liste.

Dans le cadre du stage de Boyardville, les mesures COVID19 seront rappelées, et un point sera fait sur le plan de prévention des violences, mis en place par la FFTA.

La Présidente nous informe que de **nouvelles élections** vont avoir lieu au niveau régional et national (FFTA). Selon les résultats, une nouvelle politique pourrait être proposée et se voir appliquée localement. En attendant, la Présidente souhaite que nous commençons sans attendre nos différents projets ; des ajustements resteront possibles par la suite.

V. Propositions diverses

Xavier CORRAND : Souhaiterait écrire et mener à bien un projet au niveau du CD17 **sur les violences (physiques, morales et sexuelles) dans le tir à l'arc** ; projet national du ministère et particulièrement de la FFTA. La proposition est encore à discuter. En attendant, Chantal LE FLOC'H est très intéressée pour participer à la réflexion. L'idée d'une commission dédiée est soulevée. Xavier CORRAND, dont c'est le métier, propose de faire de l'information, de la formation et toute autre action permettant de sensibiliser les encadrants et entraîneurs des clubs du CD17. La Présidente voit cette proposition de très bonne augure et demande qu'elle soit discutée à la prochaine AG, une fois que Xavier aura finalisé son projet.

Chantal LE FLOC'H : Demande à Roland RIOU s'il est toujours d'actualité qu'il se déplace dans les clubs pour « **aider** » **les encadrants/entraîneurs à optimiser leur pratique**.

Actuellement, Roland RIOU a reçu 5 demandes qui sont difficiles à satisfaire car son emploi du temps est très contraint (seul le mardi soir et quelques samedis matins sont encore disponibles). Toutefois, en ce qui concerne directement Chantal et donc les Archers Saintais, comme ils ont un cours le samedi matin, il est possible qu'il puisse venir observer le cours. Roland rappelle cependant qu'il ne sera pas là pour remettre en question les pratiques des encadrants/entraîneurs mais seulement pour optimiser leur organisation et, le cas échéant à la demande de ces derniers, de leur prodiguer quelques conseils pour accompagner les archers selon les préconisations de la FFTA.

La Présidente rappelle enfin que dans les prochains mois le Comité Départemental devra rédiger un plan de développement sportif. Le but est d'engager, par un travail écrit, le département dans ses orientations tant en direction des archers que des clubs mais aussi dans ses actions de promotion.

Avant de clôturer la séance, Valérie GABORIT, nous informe qu'elle participera la semaine prochaine à l'Assemblée Générale du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) et que Audrey CANKOVIC s'est présentée aux élections de cette instance.

La séance est clôturée par la Présidente à 18h35.

Le Secrétaire Général,

S. Guillin 

La Présidente,

V.Gaborit

